

Procès-verbal de la réunion
du Conseil Municipal du jeudi 22 mai 2014 à 20 heures 00

L'An deux mille quatorze, le vingt-deux mai à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

Etaient présents : Mme LANCO – M. VAN ISACKER – M. LEFEVRE – M. JULIEN – Mme TATIN – Mme GROGNET – M. DUBOIS - Mme PATTE – M. MOUFLIER – Mme DERUERE – Mme BOURGIS – M. GARY – Mme BOUCHER – Mme VIOLIER – M. BRUNEL - Mme SOURIS – Mme CORDIER.

Absents : M. FAUQUEMBERGUE – M. PETITNIOT

Représentés : M. FAUQUEMBERGUE par pouvoir à M. GARY
M. PETITNIOT par pouvoir à M. BRUNEL

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme VIOLIER Audrey est désignée secrétaire de séance pour la présente réunion du Conseil Municipal.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 9 avril 2014

Concernant la représentation de la commune au sein des structures intercommunales, M. BRUNEL déplore qu'il n'ait pas été fait mention de la candidature des membres de l'opposition municipale ou de certaines personnes extérieures au Conseil Municipal et demande que sa remarque soit portée au présent procès-verbal.

Mme le Maire répond que les élections se faisaient à la majorité comme l'indiquent les textes et que d'autre part 2 sièges leur ont été proposés dans chaque commission municipale, proposition qui a été déclinée pour certaines commissions en particulier les commissions « bulletin municipal » et « cimetière ».

En ce qui concerne les indemnités des élus, M. BRUNEL demande si elles ont été augmentées par rapport au mandat précédent. Mme le Maire répond positivement et que dans le mandat précédent le Maire avait 50 % de l'indemnité maximale et que cette fois ci le conseil avait voté un montant correspondant à 75 % de l'indemnité maximale, pourcentage et montant qui ont été portés au PV, affichés à la Mairie et sur le site internet.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 9 avril 2014 est adopté par 15 voix pour et 4 abstentions.

3. Adoption d'un règlement intérieur concernant la passation des Marchés A Procédure Adaptée

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le projet de règlement élaboré par la Commission Municipale « M.A.P.A » définissant les modalités de mise en concurrence et de publicité des marchés de travaux, fournitures et services passés dans le cadre d'une procédure adaptée.

4. Participation financière au Syndicat Intercommunal du Collège d'Enseignement Secondaire de TERGNIER – Année scolaire 2013-2014

L'Assemblée accepte à l'unanimité le règlement d'une somme de 39 € représentant la participation financière de la commune pour l'inscription de 2 élèves résidant dans la localité au Collège Joliot CURIE de TERGNIER au titre de l'année scolaire 2013/2014.

5. Intervention sur réseau d'éclairage public Rue André BRULE – Acceptation du devis présenté par l'USEDA

Le Conseil Municipal accepte le devis présenté par l'USEDA d'un montant de 3 794,06 € (remplacement d'un câble en défaut entre les n°s 105 et 113 Rue André BRULE).

6. Budget 2014 – Décisions modificatives de crédits

L'Assemblée modifie comme suit la répartition des recettes et dépenses supplémentaires pour un montant de 9 000 €.

- **Section de Fonctionnement**
- **Recettes**
 - Article 74832 « Attribution du Fonds Départemental de Taxe Professionnelle » = + 9 000 €
- **Dépenses**
 - Article 7391172 « Dégrèvements de taxe d'habitation sur les logements vacants » = 1 358 €
 - Article 023 « Virement à la Section d'Investissement » = + 7 622 €

9 000 €

- **Section d'Investissement**

Création d'un nouveau programme d'investissement pour l'exercice 2014 suite à l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école primaire à la rentrée scolaire 2014.

- **Recettes**
 - Article 021 « Virement de la Section de Fonctionnement » = + 7 622 €
- **Dépenses**
 - Article 204 « Subventions d'équipement versées à l'USEDA » = + 3 122 €
 - Article 2184 « Achat de mobilier scolaire » = 4 500 €
Opération N° 345

7 622 €

7. Constitution du bureau de vote pour le scrutin des élections européennes du dimanche 25 mai 2014

Après recensement des disponibilités des membres du Conseil Municipal, il est procédé à l'établissement du tableau des permanences du bureau de vote pour ce scrutin.

Questions d'initiative

- **M. VAN ISACKER Eric** : - dresse la liste des travaux à exécuter par les agents des services techniques communaux pour les semaines à venir (fleurissement de la commune à terminer – réfection d'une salle de classe à l'Ecole du Centre pour la rentrée scolaire 2014 – drainage et aménagement de la cour des services techniques en juin prochain) ;
- **M. LEFEVRE Régis** : - informe l'Assemblée que les travaux de remplacement des conduites d'assainissement des eaux usées et d'adduction d'eau potable prévus Rue de la Fontaine ont débuté Mardi 20 mai ;
- indique que les travaux de réfection de chaussée autour du giratoire sont terminés, hormis quelques travaux de mise à niveau des regards d'assainissement ;
- **Mme TATIN Andrée** : - expose que les commissions municipales « Bâtiments » et « M.A.P.A » seront réunies le lundi 26 mai prochain pour examiner les devis concernant l'exécution de travaux sur plusieurs logements et bâtiments communaux ;
- **M. MOUFLIER Alain** : - informe l'Assemblée qu'à l'occasion du passage du Tour de France dans la commune le 10 juillet prochain, 5 vélos prêtés par la Mairie de SAINT-QUENTIN seront rénovés et fleuris par les membres de la Commission Municipale « Environnement - Embellissement » ;
- sollicite une réunion prochaine des Associations locales pour définir, en partenariat avec les commerçants et la Maison de Retraite Charles LEFEVRE, les différentes possibilités d'animation pour célébrer cet événement, ainsi que le concours de bénévoles les 9 et 10 juillet (mise en place des dispositifs de sécurité, etc...)
- s'informe du statut juridique de la voie parallèle à la ligne SNCF AMIENS-LAON rétrocédée par R.F.F à la commune et s'étonne que le fauchage des accotements de cette voie et du chemin rural du Grand Marais n'ait pas encore été exécuté ;
→ **réponse de M. VAN ISACKER** : des pannes successives sur le broyeur ont retardé le début des travaux de fauchage des accotements ;
- **Mme GROGNET Marie-Thérèse** : - dresse le compte-rendu de l'Assemblée Générale en date du 15 écoulé de la Banque alimentaire VALOR qui permet la distribution de colis alimentaires aux personnes les plus défavorisées moyennant une participation financière de la commune, (pour FLAVY-LE-MARTEL, 13 familles sont concernées par cette distribution soit 47 personnes) ;
- annonce que le repas annuel des anciens de la localité aura lieu le mardi 10 juin prochain au « Palais de la Danse » ;
- déplore des vols récents de fleurs sur plusieurs sépultures au cimetière ;
- **Mme PATTE Marie-Claude** : - demande s'il est possible d'envisager le rétablissement de l'éclairage public toute la nuit sur certains secteurs de la commune ;
- **M. BRUNEL Gérard** : - propose au Conseil Municipal de débattre lors de sa prochaine réunion sur le projet de réforme territoriale et notamment sur la suppression envisagée des Départements ;

- **Mme CORDIER Émeline** : - demande si l'Association d'Animation Communale a acheté une scène démontable ;
- **Mme SOURIS Agnès** : - souhaite que les réunions des Commissions Municipales dont elle est membre aient lieu à une heure plus tardive ;
- **Mme LANCO Danielle** : - donne quelques informations sur l'application des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre prochain et indique qu'une réunion extraordinaire du Conseil d'École est prévue le mardi 27 mai prochain sur ce sujet.

Pour extrait conforme
Flavy-Le-Martel, le 27 mai 2014

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Audrey VIOLIER

Danielle LANCO